FICHE TECHNIQUE

Air-Bloc® LF

Membrane solin pour portes et fenêtres
Application liquide

Propriétés physiques types

- **Couleur**	Bleu
- **Température d'application**	-7°C (20°F) à 43°C (110°F) Consulter la section Précautions à prendre
- **Température de service**	-40°C (-40°F) à 93°C (200°F)
- **Temps de séchage**	
Formation de pellicule à 25 mils	1 à 2 h à 50 % H.R. +20° C (+68°F)
Temps de séchage à 25 mils	24 h minimum
- **Allongement type** ASTM D412 – mod.	264 %
- **Résistance à la traction** (membrane) ASTM D412 – mod.	910 kPa (132 psi)
- **Résistance à la fissuration**	Essai réussi
- **Maximum COV**	22 gr/L
- **Dureté, Shore A** ASTM C661	30-35
- **Propriétés corrosives**	Non corrosif
- **Étanchéité des clous** AAMA 711	Essai réussi
- **Compatibilité avec le bitume** AAMA 713	Essai réussi (sans effet)
- **Souplesse à basse température**	
ONGC 37-GP-56M	Essai réussi à -30°C (-22°F)
ASTM D522	Essai réussi à -30°C (-22°F)
- **Perméabilité à la vapeur d'eau** ASTM E96-B	
Épaisseur de 12 mils	1309 ng/Pa.m².s (22,9 perms)
Épaisseur de 25 mils	1247 ng/Pa.m².s (21,8 perms)
Épaisseur de 40 mils	606 ng/Pa.m².s (10,6 perms)
- **Taux d'absorption d'humidité**` ASTM D570-81	0,1 %
- **Résistance à l'eau** AC212/ASTM D2247	Essai réussi
- **Essai de fuite d'air** à 75 Pa - ASTM E2178	≤ 0,02 L/(sm²) (≤ 0,004 PCM/pi²)
- **Adhérence** AAMA 711	
Décollement après UV	>875 N/m (5 lb/po)
Décollement après HT	>875 N/m (5 lb/po)
Décollement après immersion dans l'eau	>875 N/m (5 lb/po)
Décollement après cyclage thermique	>875 N/m (5 lb/po)
- **Propagation des flammes** ASTM E84	20 (classe A)
- **Dégagement de fumées** ASTM E84	5 (classe A)
- **Matières solides en volume**	95 %

Description

Air-Bloc® LF est une membrane solin élastomérique d'application liquide, durcissant à l'humidité et utilisant un polymère polyéther à terminaison silylée très avancé. Ce matériau a été conçu pour durcir en réaction avec l'apport d'humidité par l'air ambiant, offrant ainsi une membrane imperméable, caoutchouteuse, monolithique et robuste qui est très résistante aux intempéries et à l'eau.

Caractéristiques

- Durcissement rapide, forte teneur en solides et monocomposante
- Faible teneur en COV, faible odeur
- Excellente adhérence aux substrats préparés de béton, de blocs de béton, d'acier traité, d'aluminium avec fini de laminoir, d'aluminium anodisé, de métal galvanisé, de panneau de gypse de catégorie extérieure et de contreplaqué
- Imperméable à l'air et à l'eau
- Excellente compatibilité avec toutes les membranes pare-air en feuilles et liquides de Henry, le scellant HE925 BES et le bitume caoutchouté
- Facile à poser, aucun équipement particulier nécessaire

Utilisations

La membrane **Air-Bloc® LF** est conçue pour la construction commerciale et résidentielle et sert de membrane solin pare-air dissimulée qui empêche l'air, la pluie et l'humidité de pénétrer autour des fenêtres et des portes.

Dimensions

La membrane **Air-Bloc® LF** est offerte dans des emballages « boudins » de 0,6 L (20 oz).

Préparation de la surface

Les substrats acceptables sont le béton préfabriqué ou coulé en place, les blocs de béton, l'acier traité, l'aluminium avec fini de laminoir, l'aluminium anodisé, le métal galvanisé, les panneaux de gypse de catégorie extérieure, le contreplaqué, les panneaux OSB et le bois.

Les surfaces sur lesquelles la membrane **Air-Bloc® LF** sera appliquée doivent être exemptes d'huile, de poussière, d'excès de mortier, d'eau stagnante et de givre. Les joints de maçonnerie doivent être arasés.

Les surfaces de béton doivent être lisses et ne présenter ni cavités importantes, ni sections effritées, ni aspérités. Le béton doit être laissé à durcir pendant au moins 14 jours après le décoffrage avant d'y appliquer **Air-Bloc® LF**. Le béton humide est acceptable, mais il ne doit pas être mouillé. Lorsque des agents de cure sont utilisés, ils doivent être à base de résine transparente et ne comporter ni huile, ni cire, ni pigments.

Remplir les joints ouverts, les coutures et les fissures de plus de 3 mm (⅛ po) et jusqu'à 13 mm (½ po) à l'aide de **Scellant HE925 BES de Henry** ou de **Air-Bloc® LF** avant l'application finale de **Air-Bloc® LF**.

Application

Appliquer **Air-Bloc® LF** au substrat en serpentin à l'aide d'un pistolet calfeutreur puis l'étaler à l'aide d'une truelle, d'un couteau pour joints ou d'un rouleau, de manière à obtenir une membrane monolithique sur les surfaces d'ouverture rugueuses. Vérifier régulièrement l'épaisseur à l'état humide afin d'assurer une couverture adéquate de la surface. La membrane **Air-Bloc® LF** peut être appliquée en une seule couche.

Étaler la membrane **Air-Bloc® LF** à l'état humide de manière à recouvrir l'intérieur de l'ouverture brute, puis veiller à la prolonger d'au moins 100 mm (4 po) sur la surface du mur extérieur. Si l'on utilise un pare-air comme Air-Bloc ou Blueskin sur le mur extérieur, il faut s'assurer de faire chevaucher la membrane **Air-Bloc® LF** d'au moins 50 mm (2 po) sur les membranes adjacentes.

Taux de surface de recouvrement : appliquer **Air-Bloc® LF** selon les spécifications architecturales publiées. Les taux d'application type sont comme suit :

- **surfaces lisses** comme le revêtement extérieur en gypse ou le béton coffré : 0,9 m² (10 pi²) par boudin de 20 oz donne une épaisseur de film humide de 0,6 mm (25 mils), selon la texture et la porosité de la surface.
- **surfaces rugueuses** comme les éléments de maçonnerie en béton : 0,6 m² (6 pi²) par boudin de 20 oz donne une épaisseur de film humide de 1 mm (40 mil), selon la texture et la porosité de la surface.

Surface de recouvrement (mètres linéaires)

Largeur (en cm)	Épaisseur de film humide (en mils) 15	20	25	30	35	40
2,5	61,1	45,8	36,7	30,6	26,2	22,9
5	30,6	22,9	18,3	15,3	13,1	11,5
7,5	20.4	15,3	12,2	10,2	8,7	7,6
10	15,3	11,5	9,2	7,6	6,5	5,7
12,7	12,2	9,2	7,3	6,1	5,2	4,6
15	10,2	7,6	6,1	5,1	4,4	3,8
100	1,6	1,2	0,9	0,8	0,7	0,6

Par boudin de 0,6 L (20 oz)

Surface de recouvrement (pieds linéaires)

Largeur (en po)	Épaisseur de film humide (en mils) 15	20	25	30	35	40
1	201	150	120	100	86	75
2	100	75	60	50	43	38
3	67	50	40	33	29	25
4	50	38	30	25	21	19
5	40	30	24	20	17	15
6	33	25	20	17	14	13
12	17	13	10	8	7	6

Par boudin de 0,6 L (20 oz)

Le tableau de référence ci-dessus a été établi en fonction des calculs de surface de recouvrement théorique d'une surface lisse. Les surfaces rugueuses peuvent réduire les taux de surface de recouvrement de façon appréciable. Prière de se référer à notre Bulletin technique sur la couverture de revêtement pour plus d'information.

Précautions à prendre

La durée de stockage de **Air-Bloc® LF** est de 12 mois dans des contenants fermés et dans un environnement sec. Protéger des intempéries ou entreposer dans une aire fermée où la température ne dépasse pas 27°C (80°F). Veiller à ce que l'emballage soit toujours scellé lorsque le matériau n'est pas utilisé.

L'application à des températures inférieures à 4°C (40°F) ralentit le durcissement. Dans des conditions de faible humidité, on peut favoriser le durcissement en pulvérisant légèrement de l'eau sur **Air-Bloc® LF**. La température ambiante et celle du substrat doivent être d'au moins -7°C (20°F) et en hausse lors de l'application de **Air-Bloc® LF**.

Nettoyage

Se nettoyer les mains et nettoyer l'équipement à l'aide d'un solvant de terpène biodégradable comme un nettoie-mains à basse d'essence d'agrumes ou utiliser les **HE050 Henry Scrubbers™**.

Restrictions

La membrane **Air-Bloc® LF** peut être laissée à l'air libre jusqu'à six (6) mois, mais elle n'a pas été conçue pour l'exposition permanente au rayonnement ultraviolet et doit être recouverte aussitôt que possible après son application.

Un grand nombre de produits de scellement au silicone adhèrent très bien à la membrane **Air-Bloc® LF**. Prière de communiquer avec le fabricant du produit de scellement pour plus d'information.

Mise en garde

NE PAS INGÉRER. Refermer le contenant après chaque usage. Éviter de respirer les vapeurs, ce qui pourrait causer une irritation des voies respiratoires. Prendre les mesures de protection appropriées pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. Si le produit est avalé, **TÉLÉPHONER IMMÉDIATEMENT À UN MÉDECIN.** Si le produit entre en contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si le produit a été injecté accidentellement lors de l'utilisation d'un pulvérisateur, **OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX.** Mettre le contenant et tout contenu non utilisé au rebut conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas faire chauffer le contenant ni le stocker à des températures supérieures à 49°C (120°F). **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT. PROTÉGER DU GEL.**

Les **employeurs** doivent se procurer une copie de la **fiche signalétique** du produit auprès de leur fournisseur ou directement de Henry en composant le numéro ci-dessous ou en consultant le site Web affiché ci-dessous.

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que plusieurs facteurs pouvant affecter la performance du produit, comme la température, la mise en œuvre, l'équipement utilisé et la condition préalable de la surface, sont indépendants de notre volonté. Nous remplacerons gratuitement tout produit s'étant avéré défectueux dans les douze (12) mois suivant la date d'achat, sous réserve que le produit a été appliqué conformément à nos directions écrites pour les utilisations recommandées comme étant convenables pour ledit produit. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LE FABRICANT N'AURA AUCUNE RESPONSABILITÉ AUTRE QUE LE REMPLACEMENT DU PRODUIT EN QUESTION, Y COMPRIS LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI DE REMPLACEMENT OU AUTRE. SI L'ACHETEUR N'ACCEPTE PAS LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE DE HENRY, IL PEUT RETOURNER TOUS LES CONTENANTS OU EMBALLAGES DU PRODUIT ACHETÉ AFIN D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT (POURVU QUE LES CONTENANTS OU LES EMBALLAGES N'AIENT PAS ÉTÉ OUVERTS ET À L'EXCEPTION DES FRAIS DE TRANSPORT, LE CAS ÉCHÉANT) DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'ACHAT. LA RÉTENTION DU PRODUIT AU-DELÀ DU DÉLAI DE 30 JOURS DE L'ACHAT CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES CONDITIONS ET DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE LA GARANTIE LIMITÉE DE HENRY. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OFFRE À L'ACHETEUR LE RECOURS EXCLUSIF POUR TOUTE DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT.

Communiquer avec le département des Garanties à warranty@henry.com ou à l'adresse affichée plus bas pour plus d'information sur les garanties de produits et de systèmes.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

L'information technique et celle relative à l'application apparaissant à la présente sont fondées sur nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. La présente information étant d'ordre général, on ne peut présumer d'aucune pertinence d'un produit à un usage particulier et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, fiabilité ou intégralité exprès ou tacite autre que celle requise par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence du produit à son usage prévue. Les fiches techniques de Henry Company sont mises à jour régulièrement et l'utilisateur est responsable d'obtenir et de confirmer qu'il a la version la plus récente. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis.